

CH_VB 20013958 vom 20. Dezember 1985

Bundesverwaltung, 1985-12-20, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__20013958__td_

FR: CH_VB 20013958 du 20 décembre 1985

IT: CH_VB 20013958 del 20 dicembre 1985

Erwägungen

E. 20

Dezember 1985 N 2225 EFTA-Parlamentarier-Komitee. Bericht naux), membres du comité des députés, et par M. Allenspach et Mme Uchtenhagen (conseillers nationaux), membres du comité consultatif. La cérémonie qui a eu lieu à la Hofburg, à Vienne, le dernier jour, a été précédée par les séances de travail suivantes: - Session du conseil des ministres de l'AELE; - échange de vues entre les ministres des pays membres de l'AELE et MM. Jacques Delors, président de la commission de la Communauté européenne, et Willy de Clercq, membre de cette commission chargée de traiter les questions relatives à la politique commerciale et aux relations extérieures de la CE; - séance commune des ministres et des délégations du comité des députés et du comité consultatif; - rencontre des délégations du comité consultatif et du comité de la Communauté chargé de traiter les questions économiques et sociales. Après les éloges d'usage sur les succès obtenus par l'association, la réunion de Vienne a axé ses travaux sur le développement des rapports entre les Etats de l'AELE d'une part, et la Communauté d'autre part, fait que la présence des deux hauts représentants des commissions a souligné tout particulièrement. L'échange de vues qu'ils ont eu avec les ministres des pays de l'AELE a d'ailleurs permis de faire un premier bilan à l'échelon le plus élevé, sur les travaux entrepris afin de donner suite à la déclaration de Luxembourg, depuis la signature de cette dernière. La rencontre des ministres des pays de l'AELE avec les délégations du comité consultatif et du comité parlementaire avait le même objectif; en l'occurrence, il appartient à M. Dobler d'analyser de façon critique, du point de vue des députés de l'AELE, l'état d'avancement des travaux dans les domaines ayant la priorité. Dans l'ensemble, la réunion de Vienne a fortement contribué, en portant l'attention sur des problèmes concrets, à donner une nouvelle impulsion aux efforts souvent ardues visant à créer un espace économique dynamique en Europe. Les représentants de l'AELE ont pris note avec un intérêt particulier de la déclaration de M. Delors, président de la commission de la Communauté européenne, selon laquelle les principaux programmes de recherche élaborés par la communauté sont en principe accessibles aux pays de l'AELE. 4. Dixième session ordinaire du comité, Reykjavik, 20 et

E. 21

juin 1985 Notre délégation à la session de Reykjavik se composait de MM. Dobler, conseiller aux Etats et président de la délégation, et Auer, Cottet, Coutau et Meizoz, tous conseillers nationaux. Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants; - La déclaration de Luxembourg; - le commerce entre l'AELE et les pays en voie de développement; - l'amélioration de l'information donnée aux parlements des Etats membres de l'AELE sur celle-ci. La déclaration de Luxembourg Les députés des pays de l'AELE se sont montrés satisfaits de l'avancement des travaux entrepris à la suite de la déclaration de Luxembourg. La nécessité d'avancer encore dans les domaines prioritaires a été soulignée. On souhaite

pro- gresser également dans les domaines suivants: recherche et développement, protection de l'environnement et libéralisa- tion du commerce des produits de la pêche et de l'agricul- ture. Les pays membres de l'AELE devraient adopter une attitude commune lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes qui se posent en pratique dans la mise en oeuvre de la déclaration de Luxembourg. Tenant compte de l'intensification des rapports entre la CE et l'AELE, M. Dobler a suggéré que l'on examine l'opportu- nité de créer une petite mission permanente représentant le secrétariat de l'AELE auprès de la commission de la Com- munauté européenne à Bruxelles. L'idée a été favorable- ment accueillie; les assistants ont promis d'oeuvrer, dans leurs pays, en faveur de sa réalisation. Le commerce entre l'AELE et les pays en voie de développe- ment Le comité des députés avait déjà adressé aux chefs des gouvernements un appel en faveur d'une meilleure intégra- tion des pays en voie de développement au système écono- mique mondial, dans l'avis qu'il avait donné à l'occasion du 2e sommet de l'AELE de mai 1984, à Visby. A Reykjavik, le comité a de nouveau insisté pour que des mesures soient prises en vue d'intensifier le commerce entre l'AELE et les pays en voie de développement. Autant que faire se peut, les pays de l'AELE devraient coordonner leurs vues lorsque des questions touchant le développement sont traitées au sein des organisations internationales. M. Meizoz a plaidé en faveur d'une augmentation des crédits à l'exportation dits «soft», accordés aux pays en voie de développement.

Amélioration de l'information relative à l'AELE donnée aux parlements des pays membres de celle-ci. Si l'on veut, comme on l'a relevé dans l'introduction, renfor- cer l'intérêt des parlements nationaux pour les questions relatives à l'AELE et à la Communauté européenne, il faut aussi assurer l'information des députés. Aussi le comité s'est-il prononcé en faveur de la rédaction de rapports écrits à soumettre régulièrement aux parlements, d'une remise plus abondante d'informations sur l'AELE aux commissions parlementaires permanentes concernées, et de l'admission de journalistes à certaines délibérations, la décision à cet égard devant être prise dans chaque cas particulier. Le comité a entendu un exposé du premier ministre d'Islande sur la situation économique de son pays et a examiné le rapport d'activités de l'AELE pour 1984, en présence du ministre islandais du commerce. La prochaine réunion du comité aura lieu en juin 1986 à Stockholm. Nous vous prions de prendre connaissance du présent rapport.

Annexe Réunion de Luxembourg, le 9 avril 1984 Réunion ministérielle entre la Communauté européenne et ses Etats membres et les Etats de l'Association européenne de libre-échange. Une rencontre au niveau ministériel entre la Communauté européenne et ses Etats membres et les Etats de l'Associa- tion européenne de libre-échange s'est tenue le lundi 9 avril 1984 à Luxembourg, au Centre européen du Kirchberg. La rencontre était présidée du côté de la Communauté par M. Claude Cheysson, Ministre des relations extérieures de la République française, Président en exercice des Conseils de l'AELE. La Commission des Communautés européennes était représentée par M. Wilhelm Haferkamp, Vice-président. A l'issue de la rencontre, les participants ont adopté la déclaration commune reprise ci-après: Soulignant l'importance toute particulière qu'ils attachent aux relations créées par les Accords de libre-échange entre la Communauté et les pays de l'AELE, les Ministres des Etats membres de la Communauté européenne et des Etats de l'Association européenne de libre-échange et de la Commis- sion des Communautés européennes se sont réunis pour dresser un bilan de plus d'une décennie de coopération de libre-échange et pour tracer les orientations à retenir pour poursuivre, approfondir et élargir la coopération dans le cadre et au-delà des accords de libre-échange. Avec l'élimination, début 1984, des derniers obstacles tarifai- res subsistants et des restrictions quantitatives affectant leur commerce de produits industriels, la Communauté et

les pays de l'AELE ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient assigné il y a plus de dix ans. Ainsi a donc été édifié le plus grand système de libre-échange dans le monde au sein duquel s'effectue un quart du commerce mondial, qui comprend plus de 300 millions

Comité parlementaire AELE. Rapport 2226 N 20 décembre 1985 de consommateurs et que l'élargissement futur de la communauté ne manquera pas d'étendre encore davantage. Cette réalisation a été un élément majeur de la forte croissance du commerce entre les pays européens concernés. Le résultat atteint constitue un succès remarquable de la coopération européenne, en particulier si l'on prend en considération les difficultés économiques et les pressions protectionnistes rencontrées depuis les années soixante-dix. Ce développement a contribué d'une manière substantielle aux progrès vers la reprise économique et devrait conduire à une nouvelle expansion du commerce. C'est pourquoi les Ministres sont convaincus de l'importance de nouvelles actions pour la consolidation et le renforcement de la coopération dans le but de créer un espace économique européen dynamique profitable à leurs pays. Dans cet esprit, les Ministres ont considéré essentiel de continuer à s'opposer aux pressions protectionnistes et de poursuivre les travaux en vue d'améliorer la libre circulation des produits industriels des pays concernés, notamment dans les domaines suivants: harmonisation des normes, élimination des obstacles techniques, simplification des formalités aux frontières et règles d'origine, élimination des pratiques commerciales déloyales, des aides publiques contraires aux accords de libre-échange, ainsi que l'accès aux marchés publics. Dans ce contexte, les efforts de la Communauté pour renforcer son marché intérieur sont particulièrement importants. Les Ministres sont convaincus que, comme par le passé il sera possible de trouver des solutions bien équilibrées, basées sur la réciprocité dans l'esprit des accords de libre-échange. Les Ministres ont souligné l'importance que revêt une coopération continue, pragmatique et souple entre la Communauté et ses Etats membres et les Etats de l'AELE au-delà du cadre des Accords. Cette coopération s'est développée au cours des années dans de nombreux secteurs d'intérêt mutuel comme un prolongement naturel des relations commerciales en constante progression. Les Ministres sont convenus d'élargir et d'approfondir une telle coopération entre la Communauté et ses Etats membres d'une part, et les Etats de l'AELE, d'autre part. L'interdépendance économique grandissante entre la Communauté et les pays de l'AELE justifie, en particulier, une coopération dans la recherche et le développement. Les ministres soulignent la nécessité d'accentuer ces efforts, par exemple dans le cadre du COST et dans les organismes qui réunissent certains des pays concernés, en particulier pour favoriser la mobilité des chercheurs européens. Ils souhaitent qu'une attention particulière soit réservée à certains domaines industriels et technologiques d'avenir, tels les télécommunications, les systèmes d'information ou les nouveaux médias audio-visuels. La coopération et/ou des consultations dans les domaines tels que les transports, l'agriculture, la pêche et l'énergie devraient s'intensifier. Des consultations, des contacts ou des échanges d'informations sont également envisagés en ce qui concerne les conditions de travail, la protection sociale, la culture, la protection des consommateurs, l'environnement, le tourisme et la propriété intellectuelle, en tenant compte des travaux également poursuivis dans d'autres enceintes internationales, notamment le Conseil de l'Europe, et dans le respect des compétences de chacun. Les ministres confirment la nécessité de poursuivre les efforts requis pour appuyer et consolider la reprise économique et pour réduire le niveau inacceptablement élevé du chômage - qui frappe en particulier les jeunes et crée un problème majeur pour les économies et sociétés de leurs pays - sans pour autant relancer l'inflation. Une concertation des politiques menées à cet égard sera recherchée. Une participation active des

partenaires sociaux à ce processus est indispensable. Enfin, par une coopération plus étroite l'Europe sera mieux à même de créer des conditions de croissance et de jouer un rôle plus important dans le monde, notamment en intensifiant les contacts dans le domaine de la politique économique et monétaire. Dans cet esprit, les Ministres sont convenus de renforcer leurs consultations et les échanges d'informations à l'égard des problèmes économiques et des difficultés commerciales actuelles en vue de trouver des solutions équitables avec leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier dans l'objectif d'un renforcement du système commercial ouvert et multilatéral. Ils rappellent à cet égard les engagements pris au sein de l'OCDE, du GATT et d'autres enceintes internationales. Ils conviennent également de renforcer leurs consultations à l'égard des questions de développement, notamment dans le contexte du dialogue Nord-Sud, dans l'objectif d'une coopération plus étroite avec les pays en développement. Ils soulignent en particulier que l'intégration du Tiers Monde dans le système commercial multilatéral devrait être plus grande et que les problèmes d'endettement devraient être abordés d'une manière ordonnée. Les Ministres sont convenus de poursuivre ces objectifs ensemble à la fois dans les enceintes internationales telles que l'OCDE, le GATT, le FMI, la Banque Mondiale ainsi que bilatéralement. Les Ministres ont exprimé leur volonté politique d'oeuvrer en vue de la réalisation des objectifs convenus. Müller-Aargau: Nachdem auf Seite 2/3 des Berichtes einiges über die Verkehrsfragen, insbesondere über die schweizerischen Verkehrsabgaben, ausgesagt wird, fühle ich mich verpflichtet, noch einiges dazu auszuführen. Die Berichtersteller stellen mit allzu viel Befriedigung fest, dass die Kritik an der Schweiz milde gewesen sei. Nach den zum Teil heftigen Reaktionen unserer Nachbarstaaten mag dies bei den Interessen für unsere Parlamentarier vielleicht überraschend gewesen sein. Es ist aber zu beachten, dass beim Treffen im März 1985 schon einige Wogen geglättet worden sind. Ich darf ganz unbescheiden darauf hinweisen, dass die Mitglieder der Delegation beim Europarat im vorangegangenen Jahr nicht wenig zur Entspannung beigetragen haben, mussten doch fast unentwegt und immer wieder im persönlichen Gespräch die Vorwürfe der Kollegen der anderen Parlamente zurückgewiesen und fehlerhafte Ansichten und Behauptungen korrigiert werden. Wenn dann der Bundesrat verhandlungswillige Minister vorgefunden hat, dann nur, weil diese Minister zu Hause auch nach und nach beruhigte Parlamente erlebt hatten. Die etwas selbstgenügsamen Bemerkungen zu diesem Thema im Bericht stellen für mich eine Provokation dar. In der europäischen Politik haben wir nicht nur geschickt Angriffe zu parieren, sondern haben selbst Aufbauendes zu bieten. Wir haben in Europa etwas zu sagen, und wir werden auch angehört. Hierin liegt die Chance einer aktiveren Außenpolitik, auch in der Frage der Verkehrsabgaben. Wir müssen in der europäischen Strassenpolitik unbedingt in die Offensive gehen. Es müssen entsprechende konkrete Vorschläge vorgetragen werden. Nach meinen Erkundigungen haben die EG-Staaten bis im Jahr 1996 sämtliche direkten Strassenzölle aufzuheben, auch die Abgaben an sogenannte private Autobahnen. Unsere Uebergangsbestimmungen für die Schwerverkehrsabgaben laufen 1995 aus, so dass wir auf diesen Termin sowieso eine definitive leistungsabhängige Steuer einführen müssen. Zufällig fallen also beide Termine zusammen. Und damit drängt sich eine europäisch koordinierte Lösung auf. Ich fordere auf diesem Wege schon heute den Bundesrat und die entsprechenden Experten auf, die Entwürfe für ein europäisches Modell einer Schwerverkehrsabgabe auszuarbeiten, auf dass wir vor 1995 das Terrain schon vorbereiten können. Danach sollen die schweizerische EFTA-Delegation, die Europarats-Delegation in Strassburg, unser Bundesrat im Ministerkomitee, der Vorsteher des Verkehrs- und Energiewirtschaftsdepartements in den

Sitzungen der europäischen Verkehrsminister (CENT) koordiniert die gleichen Vorschläge vorzutragen und durchzusetzen versuchen. Das sind auch gute Dienste, die unser Staat anzubieten imstande

20. Dezember 1985 N 2227 Dringliche Interpellation LdU/EVP-Fraktion ist. Wir wollen nicht europäische Politik erleiden, sondern diese aktiv gestalten. Denkbar wäre zum Beispiel eine gleiche Belastung der Lastwagen in ganz Europa, so dass jede Nachzahlung im Gebiet der 21 Staaten entfällt. Sogar eine europäische Strassenkasse wäre denkbar, mit einem Verteilungsschlüssel, der auch die zusätzlichen Leistungen der Alpenländer abdeckt. Schliesslich können wir im Eisenbahnverkehr auch europäisch koordinieren, ohne dass die Souveränität darunter leidet. Ähnliches wäre auch im Strassenverkehr möglich. In diesem Bereich dürfen wir ruhig etwas schöpferischer sein, auch wenn wir vielleicht etwas über die momentanen Möglichkeiten der europäischen Zusammenarbeit hinausgehen, wenn nur die Zielrichtung stimmt. Die CENT, also die Verkehrsministerkonferenz, hat nun bereits angedeutet, dass Verhandlungen über die EG hinaus, also in Richtung EFTA-Staaten, vorgesehen sind. Herr Bundesrat Schlumpf ist 1986 Präsident der europäischen Verkehrsministerkonferenz. Auf Mai 1986 ist in Lausanne eine Sitzung angesagt. Dieses Schweizer Jahr muss genützt werden. Mein Anliegen ist und bleibt - und deshalb habe ich mich hier und heute zum Wort gemeldet -, dass die Ideen und Vorschläge koordiniert von allen schweizerischen Gremien, die in der Aussenpolitik tätig sind, und zwar auf Minister- wie auf Parlamentarierenebene, vertreten werden können. Dazu ist eine gute Zusammenarbeit zwischen den Departementen genauso nötig wie die Information der EFTA- und der Euro-parats-Delegation. Präsident: Es liegen keine weiteren Wortmeldungen vor. Die Schweizer Delegation beim EFTA-Parlamentarierkomitee bittet Sie, von diesem Bericht Kenntnis zu nehmen. Angenommen - Adopté #ST# 85.926

Dringliche Interpellation LdU/EVP-Fraktion Genfer Gipfel aus Schweizer Sicht
Interpellation urgente du Groupe Adl/PEP Sommet de Genève dans l'optique suisse
Wortlaut der Interpellation vom 2. Dezember 1985 Auch abgesehen von ihrer Rolle als Gastgeberland ist die Schweiz an den Genfer Gipfelgesprächen interessiert. Die Frage der internationalen Spannungen, der Abrüstung und der Friedenssicherung können unser Land nicht gleichgültig lassen. Wir fragen daher den Bundesrat: 1. Was erwartete die Schweiz von den Gipfelgesprächen in Genf? 2. Was ist nach Ansicht des Bundesrates in Genf erreicht worden? 3. Sieht der Bundesrat Möglichkeiten für unser Land, die Prozesse der Entspannung, der nuklearen und konventionellen Abrüstung und der Friedenssicherung ganz allgemein zu unterstützen? Welches sind diese Möglichkeiten und wie sollen sie wahrgenommen werden? Texte de l'interpellation du 2 décembre 1985 L'intérêt que la Suisse porte au sommet de Genève ne s'explique pas seulement par le rôle de pays d'accueil qu'elle a été appelée à jouer. En effet, les tensions internationales, le désarmement et le maintien de la paix sont des problèmes qui ne peuvent laisser notre pays indifférent. Nous invitons donc le Conseil fédéral à répondre aux questions suivantes: 1. Qu'attendait la Suisse de ces rencontres au sommet? 2. Quels sont, selon lui, les progrès réalisés à Genève? 3. Existe-t-il des possibilités pour la Suisse de contribuer d'une manière générale au processus de détente, de réduction des armements tant nucléaires que conventionnels et au maintien de la paix? Quelles sont ces possibilités et comment peut-on les réaliser? Sprecher - Porte-parole: Jaeger Jaeger: Genf stand im November während einer Woche im Rampenlicht der gesamten Weltöffentlichkeit. Bereits im Vorfeld der Gespräche zwischen dem US-Präsidenten Reagan und dem sowjetischen Generalsekretär Gorbatschow und noch vermehrt nach den Gesprächen haben die Hoffnungen auf Frieden in der Welt stark

zugenommen. Erwartungen in Richtung einer Entspannung zwischen den beiden Supermächten und damit verbunden auch Hoffnungen, andere Spannungsherde beruhigen zu können, wie auch Erwartungen hinsichtlich der nuklearen und konventionellen Abrüstung und der internationalen Friedenssicherung wurden verstärkt. Neben dem zentralen Anliegen des Weltfriedens standen bei den Gesprächen aber auch die Menschenrechte im Vordergrund. Alles in allem waren die Ergebnisse des Genfer Gipfels sicher kaum sensationell. Diesbezügliche Illusionen wären nicht nur fehl am Platze, sondern sogar gefährlich. Doch der Verlauf des Dialogs, die dabei herrschende, manchmal sehr spontane Atmosphäre wie auch die am 21. November abgegebenen gemeinsamen Erklärungen brachten deutlich zum Ausdruck, dass sich die führenden Staatsmänner der beiden Supermächte menschlich näher gekommen sind und zumindest für ihre sehr unterschiedlichen gegenseitigen Positionen mehr Verständnis gefunden haben. Die erfolgreiche Durchführung des Gipfels in Genf, auch die überaus positiven Äusserungen in den beteiligten Staaten über die Erfüllung der Gastgeberaufgaben durch unser Land haben darüber hinaus gezeigt, dass die Schweiz genau jenes unerlässliche Vertrauen in der Welt genießt, das es braucht, um solche Begegnungen auf ihrem Gebiete überhaupt zu ermöglichen. Damit hat unser Land ohne irgendwelche Beeinträchtigung seiner Neutralität, die ohnehin nie eine Gesinnungsneutralität bedeuten kann, nicht nur einen Akt der Höflichkeit, sondern einen wertvollen Beitrag zur internationalen Verständigung geleistet. Sowohl in Moskau und in Washington - ich denke da insbesondere an die vom amerikanischen Präsidenten überbrachte Kongressresolution - wie auch in der übrigen Welt wurde dies vollumfänglich anerkannt. Unsere Fraktion befürwortet dezidiert eine solche Öffnung der schweizerischen Aussenpolitik. Gerade durch das Anbieten der Guten Dienste für Verständigungs-, Entspannungs- und Abrüstungsgespräche kann die Schweiz nach unserer Überzeugung ihre Politik der Unabhängigkeit und Eigenständigkeit gegenüber den weltpolitischen Lagern sogar noch verstärken und glaubwürdiger machen. Die Neutralität entbindet uns nicht von der Pflicht, deutlich und unmissverständlich für die Wahrung der Würde und der Freiheit des Menschen, für die Sicherung des Friedens und gegen Unrecht einzutreten. Die Übernahme der Gastgeberrolle für das Genfer Gipfelgespräch war ein bedeutsamer Schritt auf dem Wege zu einer aktiven schweizerischen Politik der internationalen Friedenssicherung. Als Ereignis ist das Gipfeltreffen abgeschlossen. Der Bundesrat soll mit der Beantwortung dieser Interpellation die Möglichkeit erhalten, das Parlament präzise und umfassend über die Genfer Ergebnisse zu orientieren und eine Lagebeurteilung vorzunehmen. Damit stellt sich natürlich gleichzeitig auch die Frage, wie die in Genf eingeleiteten Bemühungen um einen Beitrag zur internationalen Verständigung, Entspannung, Abrüstung und Friedenssicherung fortgeführt und intensiviert werden können und welches dabei die Rolle der Schweiz in der Zukunft sein könnte. Genf darf nicht ein einmaliges Ereignis bleiben. Konkret könnte dieser Beitrag der Schweiz sich nicht nur darin erschöpfen, die äusseren Voraussetzungen für künftige bilaterale und multilaterale Entspannungstreffen - Stichworte Organisation und Sicher-

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali EFTA-Parlamentarier-Komitee. Bericht Comité parlementaire AELE. Rapport In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1985 Année Anno Band V Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 15 Séance

Seduta Geschäftsnummer 85.059 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 20.12.1985 - 08:00 Date Data Seite 2224-2227 Page Pagina Ref. No 20 013 958 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.